

Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la jeunesse et des Sports

RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE COMITÉ DE LA MAYENNE

FACTURE D'ARBITRAGE

1 licencié 1 non licencié

DOCUMENT A LAISSER AU CLUB ORGANISATEUR

Date de la rencontre :

Club organisateur :

Nom et Prénom de l'Arbitre :

Ville de résidence de l'Arbitre :

Club de l'Arbitre :

Frais kilométriques* (aller-retour) :

Nombre de kms :x 0.30 €..... **€**

Forfait Arbitrage : **45 €**

TOTAL **€**

* Les kilomètres doivent être calculés à partir du domicile de l'arbitre.

Signature de l'Arbitre